

LE NOUVEL

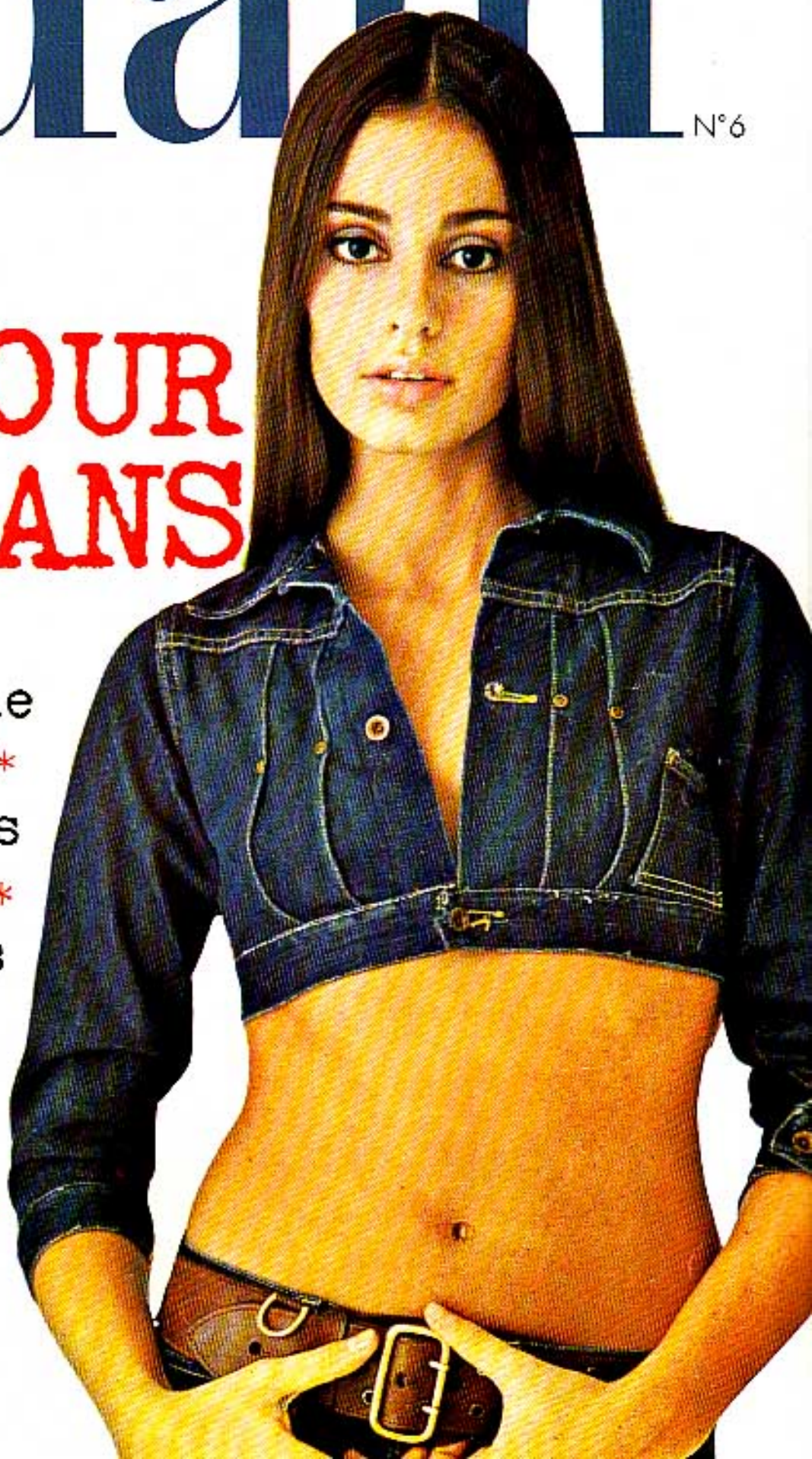
JANVIER 1967 3 F.

adamm

N°6

L'AMOUR à 20 ANS

* la nouvelle
sexualité **
** les viols
collectifs *
* les filles
et la virgi
nité ** les
médecins
racontent *



Avez-vous entendu parler du « viol collectif » ?

Le phénomène débute aux environs de 1950, mais il ne prend de réelle ampleur qu'en 1964. Depuis cette date, les tribunaux français jugent sept affaires de ce genre par mois. Dans le seul premier semestre de 1966, la cadence a augmenté : dix agressions par mois. D'après plusieurs spécialistes de la brigade des agressions et violences, un quart seulement de ces affaires sont révélées à la police. Le reste se perd dans la honte, la pudeur, la gêne, la peur — éprouvées par les victimes.

De quoi s'agit-il ? D'une véritable cérémonie moderne organisée par des bandes de jeunes et qui a été révélée par M. Paul Crespy, juge au Tribunal de la Seine. Le juge Crespy a dépouillé les notes prises au cours de la procédure d'audience de trente et une affaires connues de 1961 à 1965 — et il en a tiré des conclusions surprenantes.

Jusqu'à présent, en effet, le viol — si viol il y avait — était le fait d'un individu isolé, à la rigueur de deux personnes — souvent ivres, et qui regrettaient leur geste. Ces individus étaient plutôt des hommes que des adolescents, et les victimes, plutôt des femmes que des jeunes filles. Aujourd'hui, le viol est devenu *collectif*, c'est-à-dire qu'il se pratique en bande, devant un parterre de spectateurs soigneusement choisis — et les participants sont de plus en plus fréquemment des moins de vingt et un ans. Il se déroule dans les grandes banlieues de Paris (Sarcelles, la Dame-Blanche, Nanterre, Bagneux) et dans certaines grandes agglomérations de province, telles que Bordeaux (où on appelle cela « le complot »), Lyon (« le barlu ») et Toulouse (« le rodéo »). Ces surnoms sont particulièrement bien choisis, car le *viol collectif* relève à la fois de la conspiration et du cirque. Bizarrement, les enfants des banlieues parisiennes n'ont pas réussi à trouver une étiquette et, à ma connaissance (mais je ne demande pas mieux que d'être plus informé là-dessus), ils disent, lorsqu'un « viol collectif » se prépare : « *Ce soir, on va s'amuser.* » Ce qui est plutôt banal, et inexact, car d'après les témoignages reçus, ce rite d'initiation (ou de confirmation) sexuelle ne fait marrer personne. Les victimes, n'en parlons pas. Quant aux participants, leurs réactions vont du « *C'est pas facile* » (Serge, seize ans) à « *Il faut bien y passer* » (Richard, dix-sept ans et demi). Plusieurs gosses ont même avoué avoir longuement et solitairement vomi, une fois la cérémonie terminée.

a) Processus du viol collectif : toujours le même.

Après un bal, on accroche une fille, on la drague et elle se retrouve bientôt au milieu de six à douze garçons. On

lui a dit : « Viens, y a un autre bal, plus loin » ou « Viens, y a une fête chez des amis » et elle se retrouve en réalité parmi les fauves. On peut aussi l'avoir « à la confiance » : un cavalier, un petit « flirt » à qui elle avait donné le Bon Dieu sans confession et qui la livre à sa bande. Enfin, on peut aussi « enlever » littéralement une fille, en l'assillant à la sortie d'un dernier métro ou au détour d'un dernier H.L.M. Ensuite, la fille est violée par un ou plusieurs membres de la tribu.

b) Endroits choisis :

Le *terrain vague* n'est pas encore un cliché. Il existe toujours, derrière des palissades, des faux-semblants de stades sportifs ou des chantiers en construction. Ensuite, il y a la cave d'immeuble aménagée en chambre ou en *local*, ce qui équivalait à la cabane de notre enfance, le « club de Bicot et des RAN-TAN-PLAN », symbole du monde hors du temps, hors des parents, hors du réel. Mais ce n'est jamais très luxueux : en fait de « club », il s'agit plus vulgairement de trois matelas, d'une ampoule sans abat-jour et d'un transistor qui gueule assez fort pour étourdir ou exciter la fille ou, plus bêtement, couvrir ses cris éventuels. Enfin, en été, un square désert ou une plage éloignée et obscure.

c) Participants :

Cela ne dépasse jamais la douzaine. Un treizième fait le guet, il arrive que ce soit le gardien d'un immeuble, son voyeurisme ayant été exploité par les mêmes des environs. D'après une étude sur 114 membres de 33 bandes (parisiennes) différentes, on peut établir le portrait-robot suivant du participant : il a entre treize et dix-neuf ans. Il vit dans un milieu familial normal, soit modeste, soit fortuné. Il a déjà un métier (technique), mais peut aussi poursuivre des études. Il a en général déjà eu affaire à la justice (correctionnelle ou tribunal pour enfants). Son père est mort lorsqu'il était plus jeune et il a été traumatisé par l'événement. Il appartient au même milieu social que ses copains. Il n'est donc pas débauché ou corrompu par une bande ou un chef qui le fascine. Non : il fait partie d'un groupe homogène, à la recherche de la même confirmation, et sans doute à cause de la même angoisse et de la même immoralité. Détail frappant sur lequel il faut revenir : *la courbe d'âge*. C'est à quatorze et à dix-sept ans que le participant est le plus déchaîné, le plus assidu. Quatorze ans, parce que c'est le premier écroulement des tabous et des interdits. Dix-sept ans, parce que c'est le dernier sursaut de délinquance *juvénile* avant d'entrer dans la délinquance adulte ou avant de se « ranger » (soit pour le service militaire qui « calme » le participant, soit parce qu'il a trouvé *sa fille* et qu'il laisse le groupe).

d) Réactions des victimes :

Il faut d'abord savoir (et c'est quasi impossible) si la fille a été *violée*, ou simplement *violentée*, ou simplement *aimée dans des conditions brutales*. Le problème du « consentement » reste posé. Bien souvent, la fille (douze à dix-huit ans — parfois plus) a déjà eu une expérience sexuelle, ses parents l'ont laissée faire, elle n'a pas pu choisir. A moins d'être enceinte, la fille n'ose pas trop se plaindre et elle refusera dans 80 % des cas d'identifier ses agresseurs. Elle craint à la fois les repréailles et la mauvaise réputation dans le quartier ou l'immeuble (crainte partagée par les parents). Les parents, de leur côté, s'ils sont mis au courant, hésitent eux aussi à porter plainte : le scandale du passage devant un tribunal, la crainte de l'envoi de la fille en maison de correction, la honte généralisée. Seules les femmes un peu plus âgées (après dix-huit ans) portent plainte et sont utiles à la police dans ses recherches.

Cela posé, il ne faut pas s'imaginer que la victime s'en tire sans traces. En dehors des traumatismes psychologiques et des grossesses, les dossiers consultés par le juge Crespy font état de plusieurs tentatives de suicide (dont deux par défenestration volontaire pour échapper au viol), des incapacités de travail et surtout le choc de la confrontation avec un avocat de la défense — lequel attaque la réputation de la fille et de sa famille. Le choc de la première expérience de la justice, que l'on soit accusé ou plaignant, choc dont on se remet rarement quand on est adolescent.

e) Notes annexes :

Des sociologues, comme le docteur Lafon ou le professeur Levasseur, constatent que l'instinct sexuel ne joue qu'un rôle minime dans la plupart de ces agressions collectives. Les garçons n'avaient pas tellement envie de coucher avec une fille. Ils cherchaient surtout à assurer leur personnage et leur personnalité devant le reste de la tribu. Ils se vantent d'ailleurs rarement *d'avoir eu* une fille et insistent, en revanche, sur la nécessité de *ne pas se déballonner*, ce qui confirme la notion d'appartenance au groupe, l'obsession de *faire comme les autres*.

On trouve même, chez les individus pris séparément, une véritable terreur de la femme et de la vie sexuelle. Ce n'est que lorsqu'ils sont en groupe et « en action », si j'ose dire, qu'ils se réveillent et se réveillent.

D'autres sociologues, quand ils étudient les raisons profondes de ces phénomènes, soulignent la tentative de révolte du mâle contre la liberté et l'émancipation de la femme. De plus en plus, la femme échappe aux hommes et elle détruit ainsi les rapports qui existaient (*suite page 10*)